



# Son Sonorisation

Accès Master

# Candidatures

La réception des candidatures se fait en deux étapes:

1. Réception et analyse du dossier de candidature
2. Entretien avec les candidats dont le dossier a été validé

## Dossiers de candidature

Pour accéder au master, les candidats doivent remettre un dossier de candidature comprenant les informations suivantes:

1. une lettre de motivation (PDF)
2. un CV complet et à jour (PDF)
3. une preuve de la possession d'un diplôme équivalent à celui de l'IAD en orientation son (un détail du cursus et un relevé de notes est indispensable) (PDF)
4. un compte rendu de travaux réalisés dans le domaine du son / un dossier constitué d'observations d'une journée dans le domaine de la sonorisation (PDF)
5. des liens internet vers des travaux pratiques de mixage

Le dossier complet est à faire parvenir à [admissions-masters@iad-arts.be](mailto:admissions-masters@iad-arts.be) pour le **30 juin de l'année précédent l'inscription**.

## Critères d'évaluation

1. Faire preuve d'un vif intérêt pour le domaine de la sonorisation en comprenant les diverses implications du métier, d'une implication dans la formation dans ce domaine.
2. Maîtriser les connaissances techniques suffisantes sur les outils spécifiques aux événements "live", démontrer ses aptitudes de compréhension face à des outils de "régie complexe".
3. Faire preuve d'une faculté artistique dans les travaux soumis.

# Entretiens

L'horaire et les dates de passage des entretiens d'admission seront transmis au candidat par mail lorsque son dossier sera accepté. La période cible est début septembre.

Un test de connaissances théoriques et un test d'aptitudes artistiques/techniques pourront être demandés aux candidats.

A la suite de l'analyse des dossiers, des résultats des entretiens, des travaux réalisés, la sélection sera opérée et portée à la connaissance des candidats.